

# EVALUATION INITIALE

Nom : ..... Prénom : .....

Dates du stage : .....

Lieu : .....

## CULTURE SECURITE ROUTIERE

---

### Question 1

- A. La suspension du permis de conduire peut-être prononcée par le Préfet et/ou par le tribunal.
- B. L'invalidation du permis de conduire est une mesure administrative.
- C. L'annulation du permis de conduire est décidée par le tribunal seulement.
- D. La rétention du permis de conduire est systématique en cas de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique.

### Question 2

Un conducteur obtient son permis de conduire le 01/02/2008, dans le cadre d'une formation traditionnelle, le 02/06/2009, il perd 3 points pour un défaut de port de ceinture de sécurité. Il effectue un stage obligatoire de sensibilisation à la sécurité routière le 10/09/09.

Combien de points aura-t-il à l'issue du stage ?

- A. 6 points,
- B. 8 points.

Quand obtiendra-t-il automatiquement le capital maximal de 12 points ?

- C. Le 01/02/2011,
- D. Le 02/06/2012.

### Question 3

Un conducteur titulaire du permis de conduire depuis 03/2000 perd son permis de conduire par invalidation en 06/2004. Pour retrouver le droit de conduire, il devra repasser (s'il fait la demande dans le délai imparti) :

- A. le code seulement,
- B. le code et la conduite.

Il obtient un nouveau permis de conduire en 02/2005. Il reperd son permis de conduire par nouvelle invalidation en 03/2008. Pour retrouver le droit de conduire, il devra repasser :

- C. le code seulement,
- D. le code et la conduite.

#### **Question 4**

Parmi les victimes ne conduisant pas un véhicule terrestre à moteur au moment d'un accident de la route, quelles sont celles qui peuvent être indemnisées, même si elles ont commis une faute inexcusable :

- A. les enfants de moins de 16 ans,
- B. les personnes âgées de plus de 70 ans,
- C. les handicapés dont le taux d'invalidité est égal à 60% ou plus,
- D. les personnes ayant recherché volontairement les dommages qu'elles ont subis.

#### **Question 5**

En 2007, en France, les accidents de la route sans tiers en cause (véhicule seul, sans piéton), ont occasionné :

- A. plus d'un tué sur trois,
- B. plus d'un tué sur quatre.

Les accidents de la route qui ont occasionné le plus de tués sont ceux ayant lieu :

- C. en virage,
- D. en ligne droite.

#### **Question 6**

- A. Conduire sous l'effet du cannabis seul multiplie par deux en moyenne le risque d'être responsable d'un accident mortel.
- B. Conduire sous l'effet de l'alcool et du cannabis multiplie par quatre en moyenne le risque d'être responsable d'un accident mortel.
- C. Conduire sous l'effet du cannabis agit particulièrement sur la capacité à maintenir une trajectoire et sur le temps de réaction.
- D. Conduire sous l'effet du cannabis et de l'alcool expose aux mêmes sanctions que la conduite sous l'effet de l'alcool seul.

#### **Question 7**

Les visites techniques obligatoires dans les centres de contrôle technique agréés doivent avoir lieu selon les périodicités suivantes :

- A. pour les voitures particulières, dans les 6 mois précédant l'expiration d'un délai de 4 ans à compter de la date de la première mise en circulation,
- B. le renouvellement des visites s'effectue ensuite, tous les 3 ans pour les voitures particulières et tous les 2 ans pour les camionnettes,
- C. en cas de non-conformité de certains éléments, la contre-visite doit avoir lieu dans un délai maximal de 2 mois,
- D. pour les motocyclettes de plus de 125 cm<sup>3</sup>, les contrôles s'effectuent dans les 6 mois précédant un délai de 4 ans, puis tous les 2 ans.

#### **Question 8**

En 2007, les jeunes de 15 à 24 ans représentaient 11 % de la population mais :

- A. 26 % des personnes tuées sur la route,
- B. 17 % des personnes tuées sur la route.

En 2007, Les femmes, pour le même nombre de kilomètres parcourus au volant :

- C. avaient 3,7 fois moins de risque d'être tuées que les hommes,
- D. étaient 2 fois moins condamnées que les hommes pour délits routiers.



## **PEDAGOGIE ET PSYCHOPEDAGOGIE**

---

### **Question 9**

Le Programme National de Formation s'adresse :

- A.** à tous les acteurs de sécurité routière,
- B.** aux enseignants de la conduite uniquement,
- C.** aux élèves conducteurs munis d'un livret de formation.

### **Question 10**

Le Programme National de Formation comprend les chapitres suivants :

- A.** " Devenir automobiliste ",
- B.** " Gérer son déplacement ",
- C.** " Vivre dans et avec l'automobile ",
- D.** " Les états dégradés du système ".

### **Question 11**

La pédagogie par objectifs est :

- A.** une méthode pédagogique,
- B.** se caractérise par le souci de définir des objectifs précis,
- C.** implique des moyens et des conditions d'évaluation.

### **Question 12**

La méthode interrogative :

- A.** fait partie des méthodes de la découverte,
- B.** permet d'évaluer de façon continue les acquis des élèves,
- C.** est adaptée aux groupes d'élèves plutôt nombreux.

### **Question 13**

En école de conduite, l'apprentissage en groupe permet :

- A.** d'obtenir une motivation plus importante de l'élève,
- B.** une bonne préparation à la tolérance sur la route à l'égard des autres usagers,
- C.** de traiter uniquement les objectifs pédagogiques théoriques.

### **Question 14**

Lors d'un rendez-vous pédagogique, organisée dans le cadre de l'AAC :

- A.** il convient d'utiliser une méthode active pour essayer d'infléchir les attitudes,
- B.** il est impératif de réunir plus de 10 personnes pour avoir un nombre suffisant d'échanges et d'interactions,
- C.** il est souhaitable d'utiliser une méthode magistrale pour aborder le maximum de contenus,
- D.** l'animateur a pour fonction notamment de réguler les échanges verbaux, les tensions et de faire des synthèses.

### **Question 15**

- A. Les méthodes pédagogiques influencent les motivations.
- B. Les erreurs et les réussites influencent les motivations.
- C. Développer les connaissances des élèves favorise leurs motivations.
- D. Plus les élèves sont jeunes plus il est difficile de susciter chez eux des motivations positives.

### **Question 16**

Les expressions suivantes caractérisent différents types de questions :

- A. la question halo,
- B. la question écho,
- C. la question miroir,
- D. la question massée,
- E. la question relais.

## **REGLEMENTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE, DU PERMIS DE CONDUIRE, DU CODE DE LA ROUTE**

---

### **Question 17**

La conduite d'un quadricycle lourd à moteur est possible avec :

- A. la catégorie A du permis de conduite,
- B. la sous-catégorie A1 du permis de conduire,
- C. la sous-catégorie B1 du permis de conduire,
- D. le brevet de sécurité routière.

### **Question 18**

Un jeune a obtenu la catégorie A1 de son permis de conduire le 2 avril 2004, puis le permis de conduire de la catégorie B, via l'AAC, le 3 octobre 2005. Le délai probatoire de son permis de conduire prendra fin :

- A. le 2 avril 2006,
- B. le 2 avril 2007,
- C. le 3 octobre 2007.

### **Question 19**

Le permis de conduire est exigé pour conduire :

- A. une voiture particulière sur les voies ouvertes à la circulation publique,
- B. une voiture particulière sur les voies non ouvertes à la circulation publique, sauf dans le cadre d'activités sportives encadrées,
- C. un quadricycle léger à moteur,
- D. un véhicule agricole attaché à une exploitation agricole.

### **Question 20**

Pour obtenir l'agrément d'exploitation d'une école de conduite, le demandeur :

- A. doit être titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité,
- B. doit disposer d'un directeur pédagogique pour chacune des formations pour lesquelles il n'est pas lui-même qualifié,
- C. doit justifier de la capacité à gérer une école de conduite.

### **Question 21**

Le préfet peut suspendre l'agrément d'exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite en cas de :

- A.** non-respect du programme de formation à la conduite,
- B.** non-établissement d'un contrat de formation comportant les rubriques obligatoires.

Les mesures de suspension de l'agrément ne sont pas inscrites dans le registre national de l'enseignement de la conduite contrairement aux mesures de retrait de l'agrément :

- C.** vrai,
- D.** faux.

### **Question 22**

En règle générale, peuvent circuler sur les trottoirs à condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons :

- A.** tous les cyclistes,
- B.** les cyclistes de moins de dix ans,
- C.** les cyclistes de moins de huit ans,
- D.** les usagers à roller.

### **Question 23**

Dans une zone de rencontre :

- A.** les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner,
- B.** la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h,
- C.** toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

### **Question 24**

Tout conducteur de cycle s'apprêtant à quitter une route sur sa gauche sur une chaussée à double sens :

- A.** doit serrer l'axe médian,
- B.** peut serrer le bord droit de la chaussée avant de s'engager, hors agglomération seulement,
- C.** peut serrer le bord droit de la chaussée avant de s'engager, hors ou en agglomération.